

Le 02/09/2025

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Membres

Du conseil communautaire

Objet : Convocation réunion de Conseil

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil communautaire :

**LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025 A 19 H 30
SALLE DES FETES DE PLAISANCE**

Le conseil sera précédé de la présentation ENEDIS à 19H00

Comptant sur votre participation,

Veuillez agréer, Madame, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,

Jérôme BETAILLE

ORDRE DU JOUR :

Adoption procès-verbal du 16 juin 2025

URBANISME

1. Instauration du droit de préemption et délégation aux communes
2. Lancement d'une procédure de modification simplifiée du PLUi

ECONOMIE - NUMERIQUE

3. Projet PULLEN – Présentation du projet et garantie des loyers commerciaux
4. Syndicat Mixte Périgord Numérique – prolongation de la participation financière de la communauté des communes

VOIRIE

5. Autorisation de lancement d'un marché de fauchage
6. Autorisation de lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes des ouvrages d'arts

EDUCATION

7. Convention service mutualisé de restauration avec le Conseil Départemental et le collège Georges et Marie Bousquet d'Eymet
8. Conventions de mise à disposition pour 2 agents pour le service mutualisé de restauration scolaire du collège Georges et Marie Bousquet à Eymet
9. Tarification de l'accueil périscolaire

SANTE

10. Convention de partenariat avec le Conseil Départemental et les communes d'Issigeac et Eymet pour la mise en place du dispositif « Seniors à nous la forme »

ENVIRONNEMENT

11. Approbation des statuts du SMD3
12. SMD3 – Présentation du rapport d’activités 2024

FINANCES

13. Reversement de la Compensation Part Salariale (CPS) aux communes
14. Emprunt 2025 – choix de l’organisme prêteur
15. Décision modificative n°1 – Budget principal

AUTRE

16. Modification de la convention d’occupation des locaux de la maison des services avec la commune d’Issigeac

17. Questions diverses
 - Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)